

mentaire et me suis levé pour le rappeler à l'ordre. Bien que le député ait dû me voir debout, il a poursuivi ses observations, consignait ainsi au compte rendu des remarques que je ne pouvais entendre en raison du bruit qui régnait à la Chambre. J'estime que, par respect pour le Règlement, le député ne s'opposera pas à ce que je donne instruction au rédacteur du hansard de rayer du compte rendu les observations qu'il a formulées à partir du moment où je me suis levé pour le rappeler à l'ordre.

Si le député souhaite poser une question supplémentaire, il en a le droit; mais il n'est pas autorisé à débattre la réponse qu'il a reçue.

M. Ferguson: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège; je conteste le droit d'un ministre de la Couronne d'enlever la couronne de nos uniformes.

Des voix: Règlement!

M. Ferguson: Il n'a pas le droit d'agir ainsi.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois faire savoir au député que la question qu'il a posée n'est pas une question de privilège; elle peut donner lieu à un débat et il pourra en parler quand arrivera le moment opportun.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Défense s'il est maintenant prêt à répondre à la question qui lui a été posée ici il y a eu une semaine lundi à propos de la question soulevée aujourd'hui par l'honorable représentant de Simcoe-Nord (M. Ferguson).

L'hon. M. Claxton: Monsieur l'Orateur, je serai heureux de fournir la réponse demandée.

LE BLÉ

PÉRÉQUATION DES PRIX—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS QUANT À L'ANNULATION DU PROGRAMME ÉNONCÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. A-t-on reçu des observations de la part des exportateurs de céréales de Vancouver demandant instamment de revenir sur la décision prise le 18 février au sujet de la péréquation des prix du blé au point de destination au Royaume-Uni, et, dans le cas de l'affirmative,

[M. l'Orateur.]

le ministre voudrait-il commenter ces observations?

Le très hon. C. D. Howe (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, depuis l'énoncé de cette ligne de conduite, nous n'avons reçu aucune observation de la part des exportateurs de céréales. La seule observation qui ait été formulée provenait de M. H. F. Martin, président de la succursale n° 333 du Syndicat des exportateurs de céréales; l'honorable représentant de Vancouver-Est (M. Winch) en a fait mention dans la question qu'il a posée hier, ainsi qu'en fait foi la page 2437 du hansard.

LE DUMPING

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'APPLICATION DE LA MODIFICATION APPORTÉE À LA LOI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Carl O. Nickle (Calgary-Sud): Qu'il me soit permis de poser une question au ministre du Revenu national. Le ministre pourrait-il répondre à la question que j'ai posée hier concernant l'application, à son ministère, de la modification apportée à la loi des douanes?

L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de répondre immédiatement. La question a été portée à l'attention des hauts fonctionnaires et, dès qu'on m'aura fourni le renseignement, je le transmettrai à l'honorable député ainsi qu'à la Chambre.

LES POSTES

VANCOUVER—EMBAUCHAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS LES SAMEDIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Postes. A-t-on modifié les méthodes annoncées relativement à l'embauchage d'employés occasionnels au bureau de poste de Vancouver pour les samedis à compter du 1^{er} avril?

L'hon. Alcide Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député d'avoir téléphoné ce matin à mon bureau pour m'informer de la nature de cette question, de même je remercie l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Philpott) d'avoir appelé hier à mon bureau à ce même sujet. Comme je l'ai dit au cours d'un récent débat, j'étudie l'ensemble du problème et j'espère formuler une déclaration d'ici un jour ou deux.